

parce que c'est la chair de votre femme. Vous ne prendrez point la fille de son fils, ni la fille de sa fille, pour découvrir ce que l'honnêteté veut qui soit caché, parce qu'elles sont la chair de votre femme, et qu'une telle alliance est un inceste.

18 Vous ne prendrez point la sœur de votre femme pour la rendre sa rivale, et vous ne découvrirez point dans elle du vivant de votre femme ce que la pudeur veut qui soit caché.

19 Vous ne vous approcherez point d'une femme qui souffre ce qui arrive tous les mois, et vous ne découvrirez point en elle ce qui n'est pas pur.

20 Vous ne vous approcherez point de la femme de votre prochain, et vous ne vous souillerez point par cette union honteuse et illégitime.

21 Vous ne donnerez point de vos enfans pour être consacrés à l'idole de Moloch, et vous ne souillerez point le nom de votre Dieu. Je suis le Seigneur.

22 Vous ne commettrez point cette abomination où l'on se sert d'un homme comme si c'était une femme.

23 Vous ne vous approcherez d'aucune bête, et vous ne vous souillerez point avec elle. La femme ne se prostituera point aussi en cette manière à une bête, parce que c'est un crime abominable.

24 Vous ne vous souillerez point par toutes ces infamies dont se sont souillés tous les peuples que je chasserai devant vous,

25 et qui ont déshonoré ce pays-là : et je punirai moi-même les crimes détestables de cette terre, en sorte qu'elle rejettera avec horreur ses habitans hors de son sein.

26 Gardez mes lois et mes ordonnances, et que ni les Israélites, ni les étrangers qui sont venus demeurer chez vous, ne commettent aucune de toutes ces abominations.

27 Car ceux qui ont habité cette terre avant vous, ont commis toutes ces infamies exécrables, et l'ont tout-à-fait souillée.

28 Prenez donc garde que commettant les mêmes crimes qu'ils ont commis, cette terre ne vous rejette avec horreur hors de son sein, comme elle en aura rejeté tous ces peuples qui l'ont habitée avant vous.

29 Tout homme qui aura commis quelque une de ces abominations, périra du milieu de son peuple.

30 Gardez mes commandemens. Ne faites point ce qu'ont fait ceux qui étaient avant vous dans ce pays, et ne vous souillez point par ces infamies. Je suis le Seigneur votre Dieu.

CHAPITRE XIX.

Respecter ses parens; garder le sabbat; éviter l'idolâtrie. Diverses autres lois touchant les mœurs.

1 Le Seigneur parla à Moïse, et lui dit :

2 Parlez à toute l'assemblée des enfans d'Israël, et dites-leur : Soyez saints, parce que je suis saint, moi qui suis le Seigneur votre Dieu.

3 Que chacun respecte avec crainte son père et sa mère. Gardez mes jours de sabbat. Je suis le Seigneur votre Dieu.

4 Gardez-vous bien de vous tourner vers les idoles, et ne vous faites point de dieux jetés en fonte. Je suis le Seigneur votre Dieu.

5 Si vous immolez au Seigneur une hostie pacifique, afin qu'il vous soit favorable,

6 vous la mangerez le même jour, et le jour d'après qu'elle aura été immolée : et vous consumerez par le feu tout ce qui en restera le troisième jour.

7 Si quelqu'un en mange après les deux jours, il sera profane, et coupable d'impieété :

8 il portera la peine de son iniquité, parce qu'il a souillé ce qui était consacré au Seigneur; et cet homme périra du milieu de son peuple.

9 Lorsque vous ferez la moisson dans vos champs, vous ne couperez point jusqu'au pied ce qui sera crû sur la terre, et vous ne ramasserez point les épis qui seront restés.

10 Vous ne recueillerez point aussi dans votre vigne les grappes qui restent, ni les grains qui tombent; mais vous les laisserez prendre aux pauvres et aux étrangers. Je suis le Seigneur votre Dieu.

11 Vous ne déroberez point. Vous ne mentirez point; et nul ne trompera son prochain.

12 Vous ne jurerez point faussement en mon nom, et vous ne souillerez point le nom de votre Dieu. Je suis le Seigneur.

13 Vous ne calomniez point votre prochain, et vous ne l'opprimerez point par violence. Le prix du mercenaire qui vous donne son travail, ne demeurera point chez vous jusqu'au matin.

14 Vous ne parlerez point mal du sourd et vous ne mettrez rien devant l'aveugle qu'il puisse le faire tomber; mais vous craindrez le Seigneur votre Dieu, parce que je suis le Seigneur.

15 Vous ne ferez rien contre l'équité, et vous ne jugerez point injustement. N'ayez point d'égard contre la justice à la personne du pauvre; et ne respectez point contre la justice la personne de l'homme

puissant. Jugez votre prochain selon la justice.

16 Vous ne serez point parmi votre peuple ni un calomniateur public, ni un médisant secret. Vous ne ferez point d'entreprises contre le sang de votre prochain. Je suis le Seigneur.

17 Vous ne haïrez point votre frère en votre cœur, mais vous le reprendrez publiquement, de peur que vous ne péchiez vous-même sur son sujet.

18 Ne cherchez point à vous venger, et ne conservez point le souvenir de l'injure de vos citoyens. Vous aimerez votre ami comme vous-même. Je suis le Seigneur.

19 Gardez mes lois. Vous n'accouplerez point une bête domestique avec des animaux d'une autre espèce. Vous ne semerez point votre champ de semence différente. Vous ne vous revêtirez point d'une robe tissée de fils différens.

20 Si un homme dort avec une femme, et abuse de celle qui était esclave et en âge d'être mariée, mais qui n'a point été rachetée à prix d'argent, et à qui on n'a point donné la liberté; ils seront battus tous deux, et ils ne mourront pas, parce que ce n'était pas une femme libre.

21 L'homme offrira au Seigneur pour sa faute un bœuf à l'entrée du tabernacle du témoignage;

22 le prêtre priera pour lui et pour son péché devant le Seigneur, et il rentrera en grâce devant le Seigneur, et son péché lui sera pardonné.

23 Lorsque vous serez entrés dans la terre que je vous ai promise, et que vous y aurez planté des arbres fruitiers, vous aurez soin de les circoncire: c'est-à-dire, que les premiers fruits qui en sortiront vous étant impurs, vous n'en mangerez point pendant trois ans.

24 La quatrième année tout leur fruit sera sanctifié et consacré à la gloire du Seigneur:

25 et la cinquième année vous en mangerez les fruits, en recueillant ce que chaque arbre aura porté. Je suis le Seigneur votre Dieu.

26 Vous ne mangerez rien avec le sang. Vous n'userez point d'augures, et vous n'observerez point les songes.

27 Vous ne couperez point vos cheveux en rond: et vous ne raserez point votre barbe.

28 Vous ne ferez point d'incisions dans votre chair en pleurant les morts, et vous ne ferez aucune figure ni aucune marque sur votre corps. Je suis le Seigneur.

29 Ne prostituez point votre fille, de peur que la terre ne soit souillée, et qu'elle ne soit remplie d'impicté.

30 Gardez mes jours de sabbat, et tremblez devant mon sanctuaire. Je suis le Seigneur.

31 Ne vous détournerez point de votre Dieu, pour aller chercher des magiciens, et ne consultez point les devins, de peur de vous souiller en vous adressant à eux. Je suis le Seigneur votre Dieu.

32 Levez-vous devant ceux qui ont les cheveux blancs; honorez la personne du vieillard; et craignez le Seigneur votre Dieu. Je suis le Seigneur.

33 Si un étranger habite dans votre pays, et demeure au milieu de vous, ne lui faites aucun reproche:

34 mais qu'il soit parmi vous comme s'il était né dans votre pays; et aimez-le comme vous-même: car vous avez été aussi vous-mêmes étrangers dans l'Egypte. Je suis le Seigneur votre Dieu.

35 Ne faites rien contre l'équité, ni dans les jugemens, ni dans ce qui sert de règle, ni dans les poids, ni dans les mesures.

36 Que la balance soit juste, et les poids tels qu'ils doivent être: que le boisseau soit juste, et que le setier ait sa mesure. Je suis le Seigneur votre Dieu qui vous ai tirés de l'Egypte.

37 Gardez tous mes préceptes et toutes mes ordonnances, et exécutez-les. Je suis le Seigneur.

CHAPITRE XX.

Défense de l'idolâtrie et des superstitions. Impureté défendue. Obligation d'être saint.

1 Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit:

2 Vous direz ceci aux enfans d'Israël: Si un homme d'entre les enfans d'Israël, ou des étrangers qui demeurent dans Israël, donne de ses enfans à l'idole de Moloch, qu'il soit puni de mort, et que le peuple du pays le lapide.

3 J'arrêterai l'œil de ma colère sur cet homme, et je le retrancherai du milieu de son peuple, parce qu'il a donné de sa race à Moloch, qu'il a profané mon sanctuaire, et qu'il a souillé mon nom saint.

4 Si le peuple du pays faisant paraître de la négligence, et comme du mépris pour mon commandement, laisse aller cet homme qui aura donné de ses enfans à Moloch, et ne veut pas le tuer;

5 j'arrêterai l'œil de ma colère sur cet homme et sur sa famille, et je le retrancherai du milieu de son peuple, lui et tous ceux qui auront consenti à la fornication par laquelle il s'est prostitué à Moloch.

6 Si un homme se détourne de moi pour aller chercher les magiciens et les devins, et s'abandonne à eux par une espèce de fornication, il attirera sur lui l'œil de ma co-